

Très beau circuit pour les amoureux de beaux espaces forestiers et naturels à la découverte d'un patrimoine.

- Aire de camping-car à Beaumont Le Roger
- Toilettes publiques 825 place de l'Église

## En chemin

### A > ÉGLISE SAINT NICOLAS

A partir de 1791, l'église fut détournée de sa destination religieuse et devint un édifice public. Elle fut rendue au culte à la fin de l'année 1802.

Vers 1902, on abattit les maisons qui étaient adossées à l'église. L'église souffrit considérablement de bombardements aériens durant la Seconde Guerre mondiale.

L'église abrite de remarquables vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle ainsi que des vitraux modernes de Max Ingrand dans le chœur et de Michel Durand sur le mur méridional. Une des particularités de l'église est son Regulus, un soldat romain sonnant toutes les heures depuis 1826. Il est l'œuvre de M. Martin.

**B >** En l'an 1000, la commune se nommait Belmont et en 1040 Bello monte en lien à sa situation dominante sur les vallées environnantes Roger de Vieilles dit « le barbu », apparenté aux Iers Seigneurs d'Harcourt et conseiller de Guillaume Le Conquérant, fut appelé Roger de Beaumont lorsqu'il s'installa dans le village au 11<sup>e</sup> siècle. Plus tard, le village prendra le nom de Beaumont Le Roger en son honneur.

**C > LA RISLE** est une rivière de Normandie, longue de 145 kilomètres, qui s'écoule dans les départements de l'Orne et de l'Eure, considérée comme le dernier affluent de la Seine qu'elle rejoint en rive gauche au niveau de son estuaire.

**D > LA FORÊT DE BEAUMONT** couvre une surface de 3 600 ha. Elle constitue le plus vaste domaine forestier privé de Normandie.



Lac de Grosley

**E > LE LAC DE GROSLEY SUR RISLE** se trouve sur un site naturel et est entièrement fermé. Il est composé de deux étangs : un de 12 hectares et un de 4 hectares dédiés à la pêche privée.

### F > LE MANOIR DU HOM

La construction actuelle, des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, remplace un château féodal du 11<sup>e</sup> siècle. «Hom» vient de l'ancien scandinave, signifiant îlot ou prairie au bord de l'eau. Entouré de douves, avec des pavillons en briques et des bâtiments à colombages, il appartient aux descendants de la duchesse de Magenta.

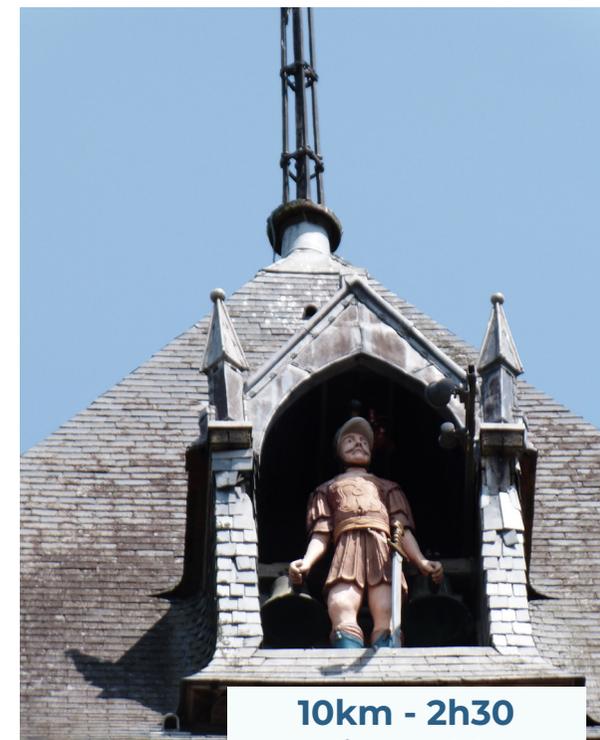
### G > PARC ET MANOIR CHANTEREINE

C'est au 17<sup>e</sup> siècle que fut construit un gracieux manoir. Le nouveau comte d'Evreux, Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, reçut en même temps, par cet échange, la vicomté de Beaumont le Roger où se trouvait le manoir Chantereine. Pendant la Révolution et l'Empire, les possessions de cette famille furent confisquées et vendues. En 1810, Napoléon 1<sup>er</sup> les fit acheter, en fit don à Joséphine comme cadeau de divorce. Puis, la descendance de Joséphine s'étant éteinte, le domaine fut vendu et le manoir de Chantereine appartient pendant une centaine d'années à plusieurs familles notables de Beaumont le Roger. Le peintre Louis Aston Knight en fut propriétaire et recevant dans son jardin son ami Claude Monet.

# Circuit

## Le Manoir du Hom

### Beaumont-le-Roger



Eglise  
Saint Nicolas

10km - 2h30  
Balisage bleu

## Suggestions

Poursuivre la découverte en téléchargeant le circuit de ville sur le site de la mairie de Beaumont Le Roger

+d'infos



Découvertes  
& Randonnées

OFFICE DE TOURISME  
**Bernay**  
Terres de Normandie

1) Face à l'église suivre à droite, la rue Saint Nicolas sur 500 m jusqu'au boulevard Georges de Boisgellin. Traverser et tourner à la 2ème rue à droite. Passer devant le Collège Saint Georges et monter la côte de Saint Aubin sur 150 m.

2) Laisser les deux 1ères rues à gauche et continuer pour tourner à droite sur le chemin des Monts. Suivre le GR224 (ballastage rouge et blanc) sur 3,5 km (45 mn) jusqu' au croisement avec la rue du Vallon.

3) A la sortie du chemin, suivre tout droit la route sur 70 m puis quitter le GR224 pour emprunter à droite le chemin qui descend dans la forêt (reprise du suivi de la RD123 (rue de La Risle) parallèlement au plan d'eau sur 500 m.

4) Tourner sur la 1ère voie à gauche après le lac (chemin de La Bigottière). Traverser la Risle sur la passerelle, longer le Manoir de La Bigottière et la piscine à Roger. Bifurquer légèrement à gauche pour remonter sur le chemin à herbes parallèle à la voie ferrée et redescendre vers la voie goudronnée sans passer sur le pont. Continuer et passer devant l'ensemble de bâtiments normands (Le Manoir du Hom). Rejoindre Beaumont Le Roger en continuant la rue du Hom.

5) Au croisement, emprunter la rue du Pont aux Chèvres à gauche et continuer sur 300 m pour rejoindre le carrefour, tourner à droite rue Jules Prior. Aller tout droit, passer le RP de la place Carnot et franchir la Risle pour rejoindre le 2ème rond-point. Tourner à gauche Boulevard Jean Pothin et traverser pour entrer dans le Parc Chanteraine. A la sortie du Parc, rue de l'abbaye, (option : prendre à gauche pour une visite des vestiges du Priuré) ou bien, tourner à droite pour rejoindre le point de départ à l'église



Manoir du Hom

## 8 Le Manoir du Hom

**FAÇON FACILE**

10 km  
2h30

Altitude 160 m

DÉNIVELÉ POSITIF : 145 M

GPS DU DÉPART  
LON. 49.08152 LAT. 0.77812

BAUSSAGE BLEU

BEAUMONT-LE-ROGER

- Itinéraire de Grandes Randonnées (GR 224)
- Producteurs locaux
- Parcs et Jardins
- Panorama
- Gare SNCF
- Bâtiment remarquable / patrimoine d'intérêt
- Artisanat d'art
- Aire de pique-nique
- Aire de jeux
- Aire de camping-car